

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Saint-Hilaire-de-Riez. Correspondant : Madame le Maire, Kathia VIEL.
 Place de l'Église - B.P. 49, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.
 Tél. : 02.51.59.94.00 - Fax : 01.57.67.93.01 - Site internet : <http://www.sainthilairederiez.fr>.
 Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Type de procédure et marché : Procédure Adaptée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Objet du marché :

**RELANCE DU LOT 3 Travaux de signalisation horizontale et verticale
 pour le Marché de travaux à bons de commande pour l'entretien de la voirie, le
 réaménagement de voirie et les travaux pour l'accessibilité de la voirie et de l'espace
 public de la ville de Saint-Hilaire-De-Riez**

Référence : 2024007003

Code NUTS : FR G05

L'opération est allotie comme suit :

N°de lot	Lots	Montant minimal en € HT par an	Montant maximal en € HT par an	Options / Variantes
3	Travaux de signalisation horizontale et verticale	30 000	150 000	Non autorisées

Particularité :

Conformément à l'article R2113-1 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur autorise les opérateurs économiques à soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Variantes, PSE et options : non autorisées

Classification CPV (Vocabulaire commun des marchés) :

Principal : 44811000-8 – Peinture de marquage routier

Caractéristiques principales :

Le marché est lancé en Procédure Adaptée en application de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande conformément à l'article R2162-2, dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Les prestations seront payées par application de prix unitaires et forfaitaires hors taxe figurant aux Bordereaux de Prix (BP) de chaque lot.

Lieu d'exécution ou de livraison :

Commune de Saint Hilaire de Riez (85270).

Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025 ou par dérogation à l'article 3.2.1 du CCAG TRAVAUX, à réception de la notification conformément à l'Article R2182-4 du Code de la Commande Publique, pour une durée de 12 mois.

L'exécution des travaux prend effet à réception des bons de commande.

Le marché pourra être reconduit tacitement 3 fois par périodes de 12 mois, soit pour une durée totale de 48 mois, conformément à l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.

Cautionnement et garanties exigés :

Il précisera le délai de garantie consenti, dans la limite minimale d'un an. Ce délai court à compter de la date de réception des équipements. Pendant ce délai, le fournisseur est tenu de remédier à tous les désordres signalés par le pouvoir adjudicateur de telle sorte que le bien soit conforme à l'état où il était lors de sa réception. De manière générale, le titulaire s'engage à disposer de tous les moyens humains et matériels, quantitatifs et qualitatifs pour assurer la parfaite exécution de ses prestations. En particulier, il est réputé disposer des pièces détachées nécessaires à une remise en fonction des équipements dans les délais mentionnés au contrat.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prix sont les prix sont révisibles à chaque acompte, sur la base du mois de remise des offres (m0), dans les conditions prévues au CCAP.

Les paiements interviendront dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture. Tout dépassement des délais de paiement contractuel entraînera l'application des intérêts moratoires.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera toutefois obligatoirement solidaire de ses cotraitants pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Ville.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conformément aux articles R2143-16 et R2151-12 du Code de la Commande Publique, tous documents rédigés dans une autre langue devront être accompagnés d'une traduction en français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Téléchargement gratuit des pièces sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Conditions de participation :

Seront admises les candidatures qui garantissent une aptitude à exercer l'activité professionnelle requise, la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution des prestations.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Pièces à remettre au titre de la candidature :

1/ DC1 - La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par les cotraitants, complétée et signée ;

2/ DC2 - La déclaration du candidat, complétée ;

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont renseignés au 5.2.1 du CCAP.

Pièces à remettre au titre de l'offre :

- 1/ Acte d'engagement complété, daté et signé si possible, et ses éventuelles annexes ;
- 2/ Le Bordereau des Prix, complété (BP) pour chaque lot ;
- 3/ Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE), complété pour chaque lot ;
- 4/ Le Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP) ;
- 5/ Un mémoire technique.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- **Prix des prestations : 50 %.**
- **La valeur technique des prestations : 30 %**
- **Performance environnementale 20 %**

Date limite de réception des offres : Le lundi 9 décembre 2024, à 17h00.00

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

En format électronique uniquement :

Le pli est déposé sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>, dans le respect des prescriptions figurant au règlement de la consultation.

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, **au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres**, une demande écrite via le profil acheteur « Marchés sécurisés » : www.marches-securises.fr.

Ainsi, sur la consultation considérée, **Référence 2024007003** en cliquant sur les icônes suivantes, l'opérateur économique aura la possibilité de poser toutes questions complémentaires au Pouvoir adjudicateur :

- Icône « Questions/Réponses »  Questions/Réponses
puis « Poser une question au pouvoir adjudicateur »
 Poser une question au pouvoir adjudicateur

Une réponse sera alors adressée à tous les candidats ayant retiré ou reçu le dossier, au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'île Gloriette - B.P. 24111
44011 NANTES
Tél : 02.40.99.46.00 - Fax : 02.40.99.46.58
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement à l'amiable des litiges des Pays de la Loire
Immeuble Skyline – 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex I
Tél. : 02.53.46.78.36 – Fax : 02.53.46.79.98
Courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 19/11/2024